

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	21 (1933)
Heft:	409
Artikel:	La XVIIe Conférence internationale du travail : (Genève, 8-30 juin 1933) : (suite et fin)
Autor:	Schmidt, Dora
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261192

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emilie GOURD, Crète de Pregny
ADMINISTRATION
Mme Marie MICOL, 14, rue Michelini-Crest
Compte de Chèques postaux L. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER..... 8.—
Le numéro..... 0.25
Les abonnements partant du 1^{er} Janvier. À partir du 1^{er} juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace : 40 centimes
Réductions p. annonces répétées

Tout ce qui nous arrive est aussi ordinaire et aussi prévu que la rose au printemps ou la moisson en été. Telles sont aussi pour nous la maladie et la mort.

MARC-AURÈLE.



Et les Femmes?...

Le Congrès des jeunesse radicales suisses, qui s'est réuni l'autre dimanche à Lucerne pour chercher à mettre un peu d'ordre et de cohésion dans le gâchis des aspirations et revendications politiques de la génération actuelle, a voté une longue résolution réclamant différentes réformes, transformations et modifications constitutionnelles. On peut varier d'avis du tout au tout sur la valeur de ces réclamations, et notre but n'est point d'ailleurs de les discuter ici. Mais ce qui nous a frappé, c'est que ces réformateurs qui partent en guerre surtout pour rajeunir et renouveler notre vie politique, pour lui insuffler (du moins ils paraissent le croire) un esprit nouveau... laissent totalement de côté un élément essentiel de rajeunissement et de renouvellement: la participation féminine.

Une seule allusion, il est vrai, y est faite, en fin de programme, comme suggestion: intéresser davantage les femmes à la vie politique. Mais comment? par quelles méthodes? l'école? la vie de famille? l'entrée dans les partis? les hommes des hommes?... ces messieurs ne paraissent pas avoir étudié le problème, et surtout ne pas se rendre compte le moins du monde que les femmes, beaucoup de femmes, s'intéressent déjà à notre vie politique, voient d'un œil aussi perspicace qu'eux ses manquements et ses fautes, et savent parfaitement quelles réformes y apporter. Et qu'une de ces réformes, la plus essentielle, non seulement parce qu'elle introduira un élément nouveau, sain, actif, pratique et idéaliste à la fois, dans des cadres vieillis, mais encore et surtout parce qu'elle réalisera un principe de justice sans lequel il est bien difficile qu'une nation vive et se continue, — cette réforme consistera à fournir aux femmes le moyen de s'intéresser directement et efficacement à la vie politique, en leur en ouvrant la porte toute grande; c'est-à-dire en leur donnant enfin ce bulletin de vote qu'un si grand nombre d'entre elles commencent à se lasser de réclamer sans que jamais on veuille les écouter.

Place aux jeunes, avez-vous laissé clairement entendre dans votre manifeste, Messieurs des jeunesse radicales? Mais lequel d'entre vous a pensé que, dans la vie actuelle de notre Suisse, les jeunes en politique, ce ne sont plus les hommes, quel que soit leur âge, mais bien les femmes?...

E. GD.

Le bureau de l'Alliance Internationale pour le Suffrage à Genève

Fidèle à sa tradition, et pour la huitième fois, l'Alliance Internationale pour le Suffrage ouvrira à Genève, durant la période de l'Assemblée plénière de la S.d.N., un Bureau temporaire, qui ne pourra manquer de constituer, cette année aussi, un centre de rencontres féministes internationales. Cette fois en effet, c'est dans les locaux mêmes du Comité International féminin pour le Désarmement, 25, quai du Mont-Blanc, que l'Alliance installera ce Bureau, et il est évident qu'en contact avec toute cette activité intéressante, et à proximité si immédiate de la S.d.N. on ne pourra être mieux situé pour être au courant de tout ce mouvement international, si intense à Genève en temps d'Assemblée.

La date de l'Assemblée plénière de la S.d.N. ayant été reportée du 4 au 25 septembre, afin que ses travaux s'engrènent immédiatement sur ceux de la Conférence du Désarmement, convoquée à nouveau, on le sait, pour le 16 octobre, c'est le lundi 18 septembre que s'ouvrira le Bureau de l'Alliance pour toute la durée de l'Assemblée. Plus de sept semaines, et des semaines de vacances, nous séparent encore de cette date, nous nous réservons de donner dans notre prochain numéro des détails sur l'activité prévue cette année pour ce Bureau, mais nous voudrions en-

Pour le 1^{er} Août

Appel aux femmes suisses

Un danger plane sur notre pays. Car un peuple ne peut résister aux menaces extérieures que lorsqu'il possède, malgré toutes les différences de langues, de religions et de races, la conscience profonde de son unité nationale. Or, à côté de la volonté qui se fait jour chez nous d'accroître ce sentiment, d'autres forces sont à l'œuvre qui, au lieu de réclamer une communauté de responsabilités dans notre vie publique, luttent pour obtenir la diminution des droits de quelques-uns de nos concitoyens.

Dans ces circonstances, les organisations féminines souhaitent se faire un devoir d'insister sur les principes directeurs suivants:

Notre peuple, si divers par la langue, par la race et par la religion, ne peut véritablement vivre que par la collaboration de tous en plein sentiment de la responsabilité de chacun. Par conséquent, tous les efforts sont à combattre qui veulent instaurer chez nous la dictature au lieu de la démocratie.

Notre démocratie est un principe vivant. Si son développement est nécessaire, ses exercices doivent être combatifs.

Seul, le respect des droits garantis à chacun par la Constitution rend possible la vie commune et ordonnée de tous les citoyens, en dépit de leurs différences.

Tous les citoyens sont également intéressés au maintien et au développement de l'ordre et du bien-être. C'est pourquoi il est nécessaire de réclamer une collaboration plus étendue des femmes à la vie publique, et leur participation à ses responsabilités.

Vu l'interdépendance des peuples, il n'est pas possible de supprimer la misère économique et morale dans aucun pays si toutes les nations ne vivent pas en paix entre elles. Les difficultés extérieures ne sont pas davantage réglées par la guerre que les difficultés intérieures par la dictature. Nous appuyons par conséquent toute participation de la Suisse à l'œuvre de collaboration et de compréhension internationales que poursuit la Société des Nations.

C'est en nous basant sur ces principes que nous nous appelons à toutes les femmes suisses, leur demandant instamment

De prendre conscience du principe essentiel de la démocratie, et de s'opposer à tous les courants qui lui sont contraires, mais en restant accessibles à toutes les tentatives de réformes et de progrès, et en les envisageant objectivement.

gager dès aujourd'hui nos lectrices de Suisse et de l'étranger à noter son adresse et la date de son ouverture, afin d'être à même de recourir sans hésiter à ses services dès que l'occasion s'en présentera.

Vacances

Comme chaque année, la parution de notre journal sera interrompue pendant un mois d'été, afin de permettre à tous ceux et à toutes celles qui travaillent pour lui de profiter d'une détente nécessaire. Notre prochain numéro ne paraîtra donc que le 9 septembre.

Notre Administration, toutefois, continuera à recevoir et à servir avec le plus grand plaisir, et malgré cette période de vacances, tous les abonnements nouveaux et répondra à toutes les demandes de numéros spécimens que l'on voudra bien lui adresser. L'adresse, soit de l'Administratrice, soit de la Rédactrice, restent les mêmes durant cette période, leur courrier les suivant dans leurs déplacements.

De prendre position en faveur des droits de tous les citoyens sur la base des principes de justice et de liberté.

De réclamer la collaboration plus intense et plus large des femmes et des mères à la vie publique.

De soutenir de toutes leurs forces l'idée de paix entre les citoyens comme entre les peuples.

A. de MONTET, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

M. SCHMIDT-STAMM, présidente de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses.

M. SIGRIST, Présidente de la Ligue suisse des Femmes catholiques.

S. ABRAHAM, Présidente de la Ligue des Sociétés israélites de Femmes suisses.

A. LEUCH, Présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

C. RAGAZ, Présidente de la Branche suisse de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté.

E. BALISGER-TOBLER, Présidente de Fédération suisse des Associations d'Employées.

M. MAYER, Présidente du « Schw. Kindergartenverein ».

L. PROBST, Présidente de l'Alliance suisse des Gardes-malades.

H. KISSLING, Présidente de l'Alliance suisse des Infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

E. BLOCH, Présidente de la Fédération suisse des Sociétés de Travailleuses sociales.

A. MURSET, Présidente de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Sociale de Zurich.

H. DUNNER, Présidente de la « Frauenzentrale » d'Aarau.

C. NEF, Présidente de la « Frauenzentrale » d'Appenzell (Rh. Ext.).

J. BURKHARDT-MATZINGER, Présidente de la « Frauenzentrale » de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

R. NEUENSCHWANDER, Présidente de la Fédération des Sociétés féminines bernoises.

H. BREITER, Présidente de la « Frauenzentrale » de Schaffhouse.

L. STAELIN, Présidente de la Fédération des Sociétés féminines thurgoviennes.

F. FONJALLAZ, Présidente de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud.

M. FIERZ, Présidente de la « Frauenzentrale » de Zurich.

La XVII^e Conférence Internationale du Travail

(Genève, 8 - 30 juin 1933)

(Suite et fin) 1

Quelques considérations

En dehors de tous les avantages qu'elle peut procurer aux hommes et aux femmes, la réduction du travail à 40 heures par semaine, qui, on le sait, est envisagée comme mesure de crise en vue de combattre le chômage, contient un danger dont il faudrait tenir compte beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et ce aussi bien du point de vue de la protection des ouvrières que de celui de la protection de la famille: l'augmentation inévitable du système de travail par deux ou trois équipes. Jusqu'ici, toutes les fois qu'a été discuté en Suisse, dans les milieux s'occupant de questions sociales, le problème du travail des femmes par équipes, on s'est plaint de ce que ce système éloignait les femmes du foyer à des heures extraordinaires et les forçait à circuler dans

* Voir le précédent numéro du Mouvement.

Lire en 2^{me} page:

Jeanne VUILLOMET: *In Memoriam, Mme Eugénie Latrige*.

Les femmes et la S.d.N.; H. Z.: La lutte contre les stupéfiants; M. F.: La jeunesse et la S. d. N.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

C. NEF: *Le Conseil International des Femmes à Stockholm*.

V. DELACHAUX: *Les effets du chômage sur les enfants et les adolescents en Suisse.*

Le cinéma et les enfants dans le canton de Vaud.

Toujours la Radio, — Nouvelles de diverses Associations.

En feuilleton:

Publications reçues: Un reportage en Espagne; Questions pédagogiques, etc.

la rue, ou en tram et en chemin de fer, soit très tôt dans la matinée, soit très tard dans la nuit. Il faut cependant avouer que nous ne possédons chez nous aucune donnée précise sur les répercussions que peut avoir ce système sur la santé, la moralité et la vie de famille. Toutefois, après tout ce que nous avons entendu dire à ce sujet, l'augmentation inévitable du système de travail par équipes, à la suite de l'introduction éventuelle de la semaine de quarante heures, peut nous causer quelque inquiétude. Il faut, en tout cas, veiller à ce que, au cours des délibérations de l'année prochaine, qui aboutiront peut-être, à une convention internationale, il soit tenu compte du système de travail par équipes et de ses répercussions sociales. Il y a pour les femmes des différents pays une tâche importante à accomplir, tâche à laquelle il faudrait s'attaquer immédiatement. Il faut attirer sur ce point l'attention du Bureau International du Travail et des Gouvernements qui devront, ces temps prochains, répondre au questionnaire préparé à Genève. Nous devons obtenir qu'on recommande, aussi sur le plan international, que les femmes, notamment celles qui sont mères, soient occupées de préférence dans les équipes du matin, afin qu'elles puissent passer la soirée avec leurs enfants, et que, dans le cas où plusieurs membres de la même famille travaillent par équipes, ils soient tous occupés en même temps.

Dans les milieux féminins, il faut également vouer une attention toute particulière à l'assistance aux chômeurs, qui sera traité dans un autre questionnaire, soumis aux gouvernements dans le courant de cet été. Dans certains pays, on a la tendance d'appliquer aux femmes un traitement différent qui peut comporter pour elles des désavantages et des injustices. Cette tendance se manifeste aussi au cours des discussions internationales: ainsi par exemple, dans la Commission de l'assistance aux chômeurs de la Conférence, le groupe ouvrier, appuyé par quelques rares représentants gouvernementaux, a vainement tenté de faire éliminer du formulaire adressé aux gouvernements la question de savoir si, dans l'assistance, il faut créer une distinction « d'après le sexe ». Il suffit à notre avis qu'en délimitant les prestations de l'assurance et les subsides, on tienne compte du montant des salaires, des charges de famille et du revenu de la famille. L'application d'un traitement spécial aux femmes part souvent tacitement du principe que toutes les femmes se trouvent dans d'autres circonstances économiques que les hommes, alors qu'étant donné la structure actuelle des revenus personnels, les salaires et les prestations d'assurance versées aux femmes ont la même fonction et la même importance que ceux des hommes. Cette question d'une différence de traitement d'après le sexe sera donc posée aux gouvernements, et c'est à nous, femmes, de veiller qu'on y réponde non.

C'est précisément en raison de cette tendance à traiter les femmes autrement que les hommes, dans le domaine de l'assurance-chômage, que la présence des femmes dans l'administration des caisses et dans d'autres

institutions d'assistance privées ou publiques est actuellement si importante. La Commission a tenu compte de cette idée en insérant dans son rapport à la séance plénière un passage qui a été relevé aussi dans le rapport oral. « La Commission, a déclaré le rapporteur, se basant sur le principe de l'égalité juridique des sexes, a été d'avoir à l'unanimité qu'il serait désirable d'assurer la participation des femmes à l'organisation administrative des systèmes d'indemnisation des chômeurs ». Ce questionnaire doit également faire l'objet de notre attention à nous femmes et, sur le plan suisse, il faudrait particulièrement le recommander à la « Commission pour la lutte contre les effets du chômage » de l'Alliance nationale des Sociétés féminines.

On peut considérer comme d'un heureux présage, pour la discussion de ces questions l'année prochaine, le fait que les nouvelles conventions concernant les assurances sociales observent toujours et partout le principe de l'égalité de traitement des deux sexes. Il est vrai que les projets du Bureau international du Travail prévoient une différence: la limite de revenu à laquelle était subordonné le droit des travailleurs vieux ou invalides à une pension devait pouvoir varier « avec le sexe ». Partant de la supposition que la législation des différences pays pourraient, en tenant compte de niveau de salaires inférieur des femmes, fixer cette limite plus bas pour les femmes que pour les hommes, Mme Betzy Kjelsberg, déléguée du gouvernement norvégien, a proposé la suppression de ces mots. Il est étonnant que ce soit le délégué d'un pays de l'*Open Dor*, soit le Danemark, qui s'y soit opposé en séance de Commission, en se prévalant d'une différence de cet ordre dans la législation de son propre pays; toutefois, la proposition de Mme Kjelsberg a été adoptée par 18 voix contre 13. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de féliciter Mme Kjelsberg de ce succès, au cours d'un déjeuner très cordial offert en l'honneur de quelques déléguées par l'aimable rédactrice du *Mouvement Féministe*, qui eut lieu immédiatement après cette séance décisive.

Malgré l'invitation du directeur du Bureau international du Travail, mentionnée plus haut, peu de femmes ont assisté à la Conférence cette année. Le véritable but des dispositions du traité de paix, invoquées par la lettre d'invitation, est — nous tenons à le relever ici — d'assurer aux ouvrières, aux salariées, une représentation à la Conférence. Il serait donc particulièrement souhaitable que les délégations ouvrières comprennent un plus grand nombre de femmes. A cette dernière Conférence, ne se trouvaient du côté ouvrier, à part Mme Wasniewska (Pologne), qui participe à ses travaux depuis plusieurs années déjà, que Miss Anne Loughlin, une syndicaliste anglaise, personnalité très sympathique et marquant des dispositions particulières pour la collaboration parlementaire à Genève. Dans le groupe gouvernemental ont fonctionné Mme Carvalho (Brésil), Arenholz (Danemark), Palencia (Espagne), Letellier (France), Kjelsberg (Norvège), Stenberg (Hollande), Hesselgren (Suède) et Schmidt (Suisse). De plus, Miss Mary Anderson, la distinguée directrice du Bureau féminin du Département du Travail des Etats-Unis, a, pour la première fois, assisté à la Confé-



Cliché Mouvement Féministe

Mme BETZY KJELSBERG
Inscritrice du travail, déléguée du gouvernement norvégien, présidente du Conseil National des Femmes norvégiennes



Cliché Mouvement Féministe

Mme LETELLIER
Inscritrice du travail, conseillère technique du gouvernement français, rapporteur sur la question des bureaux de placement payants

rence en qualité d'observatrice. En revanche, des figures familières, comme Augusta Rosenberg (Hongrie), Milena Atanatkovitch (Yougoslavie), Agnès Mährke (Allemagne) et d'autres, manquaient. Toutes les déléguées présentes ont fait de leur mieux. Mais, pour assurer un succès aux démarches féministes, il faudrait que ces prochaines années, des femmes capables et au courant des questions soient envoyées à la Conférence en plus grand nombre.

(Trad. française.) Dora SCHMIDT.

IN MEMORIAM

Mme Eugénie Lalive

La mort de leur amie et collègue a fortement chagriné les suffragistes de La Chaux-de-Fonds. Nous savons tous la perte que nous faisons: Eugénie Lalive, féministe convaincue, a présidé en son temps notre Groupe suffragiste, auquel elle était très attachée. Son intelligence, son grand sens et sa pondération faisaient d'elle la conseillère écoutée, et nous l'estimions tous pour sa loyauté à toute épreuve. Elle avait un grand cœur maternel et a prodigué à deux jeunes membres de sa famille, entre autres, les biensfaits d'un dévouement allant jusqu'au sacrifice.

Après quelques années d'enseignement à l'école primaire, quand on réorganisa l'école ménagère, Eugénie Lalive fut appelée à mettre sur pieds les différents services de l'école, cuisine, lessive, repassage, etc. Tout le monde chahutait son appartement, elle aimait s'y reposer en lisant ou en écrivant. Elle avait toujours quelque article en train sur des questions ménagères, à côté du bulletin professionnel qu'elle rédigeait; l'on faisait souvent appel, et de divers côtés, à ses connaissances étendues.

Elle a souffert quelques semaines, avant de s'en aller dans la paix éternelle à laquelle l'avait préparée sa foi très grande — elle était catholique et d'origine fribourgeoise. Avec elle a disparu une des forces de notre ville, et son souvenir durera.

Jeanne VUILLONETEN.

Femmes députées

Pour la première fois une femme, Miss Marion Shimmin siège dans le Parlement de l'Ile de Man (qui porte le nom caractéristique de Chambre des Clefs). Bien que cette île de la mer d'Irlande ait le même régime parlementaire que la Grande-Bretagne, aucune femme n'avait encore été élue députée. Miss Shimmin appartient au parti travailliste.

sant, très documenté, et a reçu en France un accueil des plus favorables.

Alice La Mazière a voulu tout voir, de la capitale aux petites villes de province, des salons aux mines de mercure ou de charbon; elle a su rencontrer des personnes de marque, mais aussi des paysans des ouvrières, des dentellières. Son reportage a l'accent de la vérité.

Au point de vue scolaire, tout était à faire dans la nouvelle Espagne: pour que tous les petits enfants puissent aller à l'école, il manque 27.000 classes! « Partout on sème des écoles, comme du grain dans les sillons ». Mais former 27.000 maîtres! Quelle tâche! Les missions pédagogiques ont été créées pour « secouer le linceul sous lequel s'endorment l'Espagne. Des équipes d'étudiants et d'étudiantes, avec phono, cinéma, appareil de T.S.F., orphéon, se rendent en voitures dans les villages, y restent une semaine, font des cours aux institutrices, et quand vient le crépuscule, donnent des représentations gratuites avec chœurs. » Pour la population de ces villages très éloignés les uns des autres, quelle aventure que ces missions! Avant de quitter une localité, elles y laissent des livres qui seront le noyau d'une bibliothèque.

Dans un de ces jardins publics tout embau-més de roses, qui sont la parure de l'Espagne, la voyageuse a vu une bibliothèque charmante. Derrière un grand banc de pierre semi-circulaire, on a fixé une armoire de tôle peinte dont le gardien du parc a la clef. Vous visez l'envie de lire dans ce décor exquis, on vous prêtera un livre sur parole, que vous rendrez avant de quitter le jardin.

Les Espagnoles auxquelles la République a

accordé le droit de vote, sont souvent incultes. Peut-on s'en étonner quand on sait que le nouveau régime s'occupe de la féminisation de l'enseignement primaire et prévoit qu'une bonne moitié des écoles projetées recevront des filles: autant dire que l'instruction des jeunes Espagnoles du peuple avait été honteusement sacrifiée. Les enfants en Espagne paraissent être redouablement précoce, si l'on en juge par deux traits que rapporte Mme La Mazière: à Malaga, la police découvre un groupement communiste enfantin, dont les membres ont de neuf à quarante ans. La présidente centrale des nombreux groupements de ce genre dont on vient d'apprendre l'existence est une fillette madrilène âgée de treize ans! De plus, aux devantures des libraires se voit un livre nouveau sur la sexualité, dont l'auteur est une jeune fille de quinze ans! Les gosses s'amusent de façon bizarre dans la péninsule, il faut en convenir.

Almagro est la ville des dentellières. La dentelle d'Almagro se fait aux fuseaux, elle est belle et se vend bien. Les douze cents ouvrières gagnaient de quoi vivre quand des intermédiaires sans scrupule s'en mêlèrent. Aujourd'hui, elles sont presque réduites à la famine. Une dentellière travaillant de 6 heures du matin à 8 heures du soir, avec un répit d'une heure à midi, gagne trente sous français, donc à peu près trente centimes suisses. Et dire que ce métier de meurtude-faim est enseigné à une quarantaine de fillettes.... La population d'Almagro compte 80 % de tuberculeux.

Heureusement que la vie est peu chère. On ne dépense presque rien en Espagne, dit notre auteur. Les chemins de fer — si l'on a soin de



Les Femmes et la Société des Nations

Contre les stupéfiants

Le 9 juillet dernier vient d'entrer en vigueur la Convention limitant la fabrication et réglementant la distribution des stupéfiants, 39 pays (dont le nôtre !) l'ayant ratifiée. Ce chiffre élevé de ratifications constitue un record pour une convention technique de la S.D.N., et nous pouvons nous en féliciter chaudement. Il y a assez longtemps, en effet, que la lutte est menée contre cet empoisonnement par des stupéfiants, empoisonnement bien plus grave que ne s'en doutait un bon public, trop enclin à croire que c'était seulement le fait de quelques personnages d'un monde spécial; et — c'est triste à dire, mais il faut le dire, — il y a longtemps aussi que des influences, pour ne pas parler de pressions, s'exerçaient contre toute mesure efficace dans ce domaine! Hélas! la production et le trafic des stupéfiants ne sont-ils pas — tout comme le trafic des armes — une source d'importants bénéfices?

A l'occasion de l'entrée en vigueur de cette si importante Convention, nous avons pensé que les quelques précisions qui suivent intéresseront nos lecteurs.

E. GD.

C'est en 1909 déjà que, sur l'initiative des Etats-Unis, eut lieu à Shanghai une réunion internationale chargée de discuter la question de la lutte contre les stupéfiants. Les résolutions qui y furent votées servirent de base à la première Convention de l'Opium, établie par la Conférence de La Haye en janvier 1912. Cette Convention fixait un certain nombre de mesures de contrôle applicables à tous les stupéfiants, mais ce contrôle ne pouvait guère se faire que sur le plan national, ce qui le rendait peu efficace.

L'institution de la Société des Nations data le monde d'un organisme capable de s'occuper des contrôles internationaux, et la S.D.N. a été chargée juridiquement, par l'art. 23 c du Pacte, du contrôle général des accords relatifs aux stupéfiants. Vint d'abord la Convention de Genève de 1925, qui institua la limitation indirecte de la fabrication en créant un contrôle international des transactions commerciales, par un système de certificats d'importation et d'exportation permettant de s'assurer que ces transactions se faisaient dans des buts scientifiques et médicaux. Un Comité Central fut chargé de surveiller constamment, au moyen des statistiques fournies par les gouvernements, le mouvement du marché international. Ces mesures ont été fort utiles, mais l'on s'est bien rendu compte cependant qu'elles étaient encore insuffisantes, et que seule la limitation directe de la fabrication, selon un plan concerté, correspondrait à une lutte vraiment efficace. C'est ce que

prend un billet kilométrique, — les hôtels et les restaurants, rigoureusement propres, paraît-il, les taxis et tout ce qu'achète un voyageur en cours de route, sont à des prix défiant toute concurrence. L'avantage n'est que pour l'étranger: pour la dentellière d'Almagro et les autres gagnepetit, les salaires ne permettent que les pommes de terre à l'huile, et encore.

Lisez le livre d'Alice La Mazière, si vous voulez connaître l'état actuel de l'Espagne; qu'il s'agisse de questions politiques, économiques ou éducatives, vous ne sauriez trouver un meilleur guide.

J. V.

Questions d'éducation

Bureau international d'Education, 5^e cours pour le personnel enseignant: Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale. 131 p. Prix 3 francs. B. I. E. rue des Maréchaux, 44. Genève.

Voici le recueil des conférences, en partie résumées, données aux 73 participants du cours de 1932 pour le personnel enseignant et organisé à Genève par le B. I. E. Les élèves appartenaien à 15 pays, 43 étaient des boursiers de 7 pays. Les noms des professeurs garantissent la haute valeur du cours: ce sont MM. G. Kullmann et E. Radisics du Secrétariat de la S. d. N., G. Thelin du B. I. T., Ernest Bovet, les professeurs Pierre Bovet, J. Piaget, A. Zimmern, W. Mohr-Henn (Glogau) et Mme Buttis.

Nous ne saurons assez recommander la lecture et la méditation de ce rapport, autant aux institutrices et professeurs qu'aux parents. Que d'aperçus suggestifs sur notre monde en révolution, sur les essais de coopération interna-



Publications reçues

Reportage en Espagne

Alice La MAZIÈRE: *Nouvelle Espagne*, étude critique. Éditions Baudinière, Paris, 12 f. fr.

Après le Maroc, l'Espagne, Mme Alice La Mazière, voyageuse, reporter, écrivain, a excellente habitude, que n'a pas chacun, à ce qu'on dit, — mais peut-être calomnie-t-on les auteurs de récits de voyages! — d'aller voir un pays avant d'en parler! S'étant posé la question: « L'Espagne vit-elle plus heureuse sous la République? », elle a passé les Pyrénées, et le livre qu'elle en rapporte sous le titre *Nouvelle Espagne* est intéres-